

OCCE : point financier au 14 mars 2023

Recettes

- Participations volontaires des familles : 450€ (stable par rapport aux années précédentes)
- Recettes des ventes de gâteaux : 350€ de recettes et 172€ de bénéfices car dépenses liées aux achats pour les ventes de gâteaux mais aussi pour tous les autres temps de cuisine de l'école.
- Demande faite à la mairie pour les dépenses éducatives : 1649€
- Subvention de l'amicale (1ère partie) : 1036,81€ (qui correspond en réalité à ce que l'amicale avait avancé à l'école en attendant le versement de la subvention de la mairie de l'année précédente)
- Subventions de la mairie versées très en retard : 3648€ (dont 1343€ pour les activités éducatives et le reste pour la sortie scolaire avec nuitées).
- Vente de chocolats de Noël : 164,49€

Charges

- Adhésion et assurance OCCE (obligatoire) : 235,30€
- Achats de petit matériel : 143€
Ingrédients : 178,22€
- 1 séance de cinéma / classe + transport en car : 220€
- Prix des Incorruptibles pour 3 classes : 401€
- Agenda coop : 107,38€

Tableau « compte de fonctionnement général » du 1^{er} septembre 2022 au 1^{er} février 2023

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	783,30 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	1652,60 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	23,50 €	70800008 Produits des activités éducatives	0,00 €
61810008 Charges des activités éducatives	1484,97 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	3648,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	5,40 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	206,40 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	0,00 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	450,00 €
68000008 Achats de biens durables	0,00 €	77000008 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges	2503,57 €	Total des produits	5750,60 €
	+		+
Excédent(1)	3247,03 €	OU	Déficit(2)
	=		=
(3)	5750,60 €	<--- = --->	(4)

BILAN simplifié au 31 août 2023

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	4782,13 €	11000000 Report à-nouveau	1634,37 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	99,27 €	120 Excédent (+)	3247,03 €
	+	OU	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	0,00 €
	=		=
Total de l'actif (5)	4881,40 €	<--- = --->	Total du passif (6)

(source : compta coop web, « clôture », « compte de fonctionnement général »)

Pour l'année scolaire 2022/2023,

L'amicale laïque verse une subvention pour participer au financement de certains projets des classes : intervenants/sorties, transports, abonnements magazines.

Cette année l'amicale a validé le financement de tous nos projets proposés en début d'année scolaire et nous verse les fonds en 2 temps : en cours d'année et en fin d'année pour ajuster avec les projets effectivement réalisés, et les légères variations possibles.

En janvier 2023, une subvention a été demandée à la mairie :

- une subvention pour les activités éducatives de 1649€, soit 17€/élève, pour participer au financement de différents projets des classes

Toute l'équipe pédagogique remercie l'amicale laïque et la mairie pour leur soutien financier qui nous permet de mener des projets pédagogiques intéressants et motivants pour les élèves.